

## Dossier spécial : scolaire



RAPPORT SUR L'EAU  
Distribution sur la commune

TRAVAUX EN COURS  
Espace culturel

+ SUPPLEMENT  
Ecovela



Le choix de Viry :  
des programmes immobiliers  
dont l'architecture et la  
performance énergétique  
contribueront à la qualité  
de vie de chacun.

# SOMMAIRE



|   |    |
|---|----|
| <b>LE MOT DU MAIRE</b>  | 3  |
| <b>DOSSIER SPECIAL</b><br>Scolaire  | 5  |
| <b>ENVIRONNEMENT</b><br>Expérience au Centre de Loisirs ; Séminaire du Projet d'Agglomération ; Avis aux jardiniers amateurs ; Comment utiliser au mieux l'énergie présente dans l'agglomération ; Consommation électrique : vigilance à l'arrivée de l'hiver ; distribution de l'eau sur Viry et Installations photovoltaïques   | 8  |
| <b>ECONOMIE/FINANCES</b><br>Viry : ZAC des Grands Champs Sud : entreprise Sahin ; Situation de l'emploi ; La Chambre des Métiers au service de la proximité ; Belle opportunité pour découvrir notre région ; Sur le site d'Archamps on s'occupe de nos vieux jours ; Beau succès pour le village d'entreprise du Grand Châble ; Travail sur le rééquilibrage des emplois dans l'agglomération ; Nouvelles installations sur la commune | 11 |
| <b>SOCIAL</b><br>Le Centre Communal d'Action Sociale ; Les fresques du respect aux Prés Bois ; Des abri-bus tout neufs grâce à l'association « Passage » ; Relais assistants maternels ; Maison de retraite ; MJC de Viry   | 14 |
| <b>AMENAGEMENT</b><br>Pose du 1er tuyau du réseau de chaleur ; Ecovela présenté aux élèves ; Des logements au coeur de Viry, Penser ensemble son futur logement ; La Côte, Espace culturel ; Projet d'agglomération Franco-Valdo-Genevois ; La réflexion au sein du projet d'agglomération se précise ; Décharge d'inertes au pont de La Côte   | 17 |
| <b>SCOLAIRE/CULTURE/SPORT</b><br>Association des Parents d'Elèves de Viry et Malagny<br>Viry Lire ; La Compagnie des Gens d'Ici<br>Fête des habitants<br>Le 20ème anniversaire du jumelage avec Mössingen ; Etoile Sportive de Viry   | 21 |
| <b>MOBILITÉ</b><br>Vigilance requise au carrefour de Germagny ; Mieux penser les infrastructures de transport de l'avenir<br>Propos de Georges Etallaz,<br>Co-voiturage ; Ligne D : du nouveau ; Véritable succès pour Proxigem ; Le transport scolaire : un vrai service   | 24 |
| <b>CITOYENNETÉ ET VIE PRATIQUE</b><br>Le marché de Viry ; Plus de salage systématique ; Recensement militaire ; Ils se sont dit oui<br>Télévision : passage au numérique ; Elections 2011   | 26 |
| <b>LIBRE-PAROLE</b>   | 28 |
| <b>NUMÉROS UTILES</b>   | 29 |
| <b>C'EST ARRIVÉ À VIRY</b>  | 30 |
| <b>AGENDA</b>   |    |

# Le mot du Maire

## **La 1<sup>ère</sup> pierre d'Ecovela vient d'être posée : à quand remonte l'idée du projet ?**

Il date de 20 ans. L'idée en a germé dans l'équipe de Maurice Monsigny à laquelle j'appartenais puisque je suis entré au Conseil en 1977.

## **Quels étaient les objectifs de départ ? Pensez-vous qu'ils seront tenus ?**

La volonté de départ était de donner un véritable centre à la commune en renforçant son chef-lieu dont la position de carrefour ainsi que les commerces constituaient déjà un véritable atout. Cette volonté a été consolidée par le SCOT (Schéma de Cohérence Territorial) de la Communauté de Communes qui confère à Viry le rôle de bourg, c'est à dire de pôle de services pour ses habitants et pour ceux des communes avoisinantes.

## **Qu'est-ce qui a permis de tenir le cap durant tout le travail de préparation, ce long silence où l'on pensait que Viry s'endormait ?**

C'est le résultat du combat politique des différentes équipes qui se sont succédé et qui croyaient au projet. Il a fallu convaincre, argumenter pour montrer qu'il offrait de vraies perspectives aux habitants en matière de solidarité, de convivialité. Chaque échéance électorale gagnée l'a renforcé.

## **Solidarité ?**

Oui, car il s'agissait pour nous d'offrir à tous une possibilité de

vivre à Viry sans discrimination. On connaît la difficulté de se loger dans la région. Ecovela le permettra : nous avons veillé à la mixité sociale. 35 % des nouveaux logements seront accessibles aux revenus modestes.

## **Pourquoi a-t-il fallu autant de temps pour que le chantier démarre ?**

Un projet comme celui-là, qui veut être maîtrisé par la collectivité, est exigeant. Il aurait été plus facile de laisser faire les choses. Porter une vision d'ensemble cohérente, la mettre en œuvre, nécessite d'en avoir les moyens : il a d'abord fallu que la commune devienne propriétaire du foncier, définisse le projet et puis l'adapte à chaque nouvelle loi, choisisse l'aménageur, mette en place les équilibres financiers, les partenariats...

## **Quelles ont été les principales difficultés rencontrées ?**

La maîtrise du foncier en a été une. Beaucoup d'acquisitions se sont faites à l'amiable. Pour d'autres, il a fallu aller à l'expropriation mais aucun propriétaire n'a été spolié : aucun recours n'a été interjeté contre le prix fixé par le juge, qui était globalement supérieur de 10 % à celui du marché. L'Etablissement Public Foncier (EPF) nous a été d'une grande aide en assurant le portage financier de la plupart de ces acquisitions.

## **De quoi êtes-vous le plus fier ?**

D'avoir réussi à tenir le cap durant ces longues années et de parvenir



maintenant à la réalisation d'un projet qui semble exemplaire sur le plan départemental : il a su s'adapter, s'enrichir pour prendre en compte les nouvelles exigences en matière d'environnement, de développement durable. Le projet de départ a beaucoup évolué et offrira aux habitants une véritable qualité de vie. Ce long temps de préparation a servi son amélioration.

## **A quoi faudra-t-il être vigilant pour l'avenir ?**

Le travail va se poursuivre avec une réflexion déjà engagée sur les équipements scolaires nécessaires à l'accueil des nouveaux enfants qui arriveront dès 2013. Avant cette date, le nouvel espace culturel sera réalisé et contribuera déjà à l'animation de toute la commune.

Nous devons également veiller à la montée en puissance des transports publics en direction de St-Julien et de Bernex. Un quartier durable est aussi un quartier qui s'insère dans son territoire.

# Le mot du Maire

Il nous faudra aussi faciliter l'accueil des nouveaux habitants, leur intégration et faire en sorte qu'ils soient de véritables éco-citoyens. Le projet d'habitat participatif initié par la Communauté de Communes et porté par Haute Savoie Habitat sera, à ce titre, une expérience à suivre.

Il est d'ailleurs soutenu par la Région dans le cadre de sa politique Grands Projets.

## **Le mot de la fin ?**

Le travail des équipes municipales qui se sont succédé va offrir un nouveau cadre de vie aux habitants

de la commune et à ceux qui vont venir y habiter : il leur appartiendra de le faire vivre, de l'animer, de le respecter. Je souhaite qu'ils y vivent « bien », dans tous les sens du terme !

Le Maire  
Jean-Pierre BUET



## **Exposition Ecovela**

Vous pouvez venir en mairie, durant les horaires d'ouverture, découvrir la maquette de l'éco-quartier de Viry et obtenir diverses informations sur la réalisation du projet.

## **Droit de réponse**

Suite à l'édito de Monsieur le Maire paru dans le bulletin municipal n°20 de mai 2010, l'association Vivraviry a souhaité avoir un droit de réponse.

L'association VivraViry a été constituée dans le but essentiel d'informer les habitants de Viry de ce qui se passe dans leur commune, et de soutenir notre objectif principal, à savoir : « un développement raisonné de l'habitat, respectueux de l'environnement, du patrimoine et des impératifs sociaux et de sécurité ». Notre association n'est pas politique et ne veut qu'informer la population de Viry.

Le projet du Parc – au cœur du hameau de l'Eluisset - est considéré par notre association comme irraisonné aussi bien par sa dimension (146 logements dont 8 immeubles) que par son intégration

(exemple : implantation de feux tricolores sur la RD 992 où transitent plus de 7600 voitures / jour). Un seul accès sur le haut (route de Fagotin) alors que l'association recommandait un supplémentaire en bas. Les incidences sur la qualité de vie des habitants du Chemin de Vie seraient intolérables puisque 12 parkings seraient prévus dans cette ruelle, et des habitations classées se trouveraient enclavées par ces nouvelles constructions. Plus de 15 familles se sont jointes officiellement à notre recours. Notre méthode de communication par banderoles ne nous satisfait pas pleinement, mais nous

n'avons pas trouvé de support plus efficace. A noter que, comme la mairie, nous déplorons les dégradations qui ont été commises sur les panneaux publicitaires de Cogedim.

En Octobre, notre recours a été rejeté pour la forme (donc pas de jugement sur le fond). Un appel est à l'étude.

Comme vous pouvez le comprendre à travers ces lignes, nous essayons de faire connaître notre point de vue sur ce dossier qui concerne notre commune.

Nous voulons tout simplement avec vous Vivre à Viry.

## **Communiqué**

**Dans le cadre de son recours contre le permis de construire délivré par la commune de Viry en faveur de la SCI CIRI-VIRY, pour le projet du Parc au coeur du hameau de l'Eluisset, la requête de l'association Vivraviry a été rejetée par le tribunal administratif de Grenoble (audience du 16/09/2010).**

# Dossier spécial - Scolaire

A l'occasion de la rentrée scolaire, nous vous proposons un dossier spécial faisant un tour d'horizon sur les différents intervenants au sein des écoles.

## ECOLE MATERNELLE

5 classes, 143 élèves

En haut, de gauche à droite,  
Cédric Cognioul ..... petits  
Emmanuelle Heyraud . moyens/grands  
Carole Dupont ..... moyens/grands  
Xavier Puis ..... petits, moyens et grands  
En bas de gauche à droite,  
Isabelle Chevalier ..... moyens/grands  
Alicia Vidal-Jacob ..... petits/moyens  
Sandrine Gal ..... moyens/grands (absente sur la photo)



## ECOLE PRIMAIRE

7 classes, 163 élèves

De gauche à droite  
Florence Pollet-Villard ...CM2  
Martine Mabut ..... CE2/CM1  
Charlotte Rousset ..... CP/CE1  
Delphine Scaramucci ..... CE2/CM1  
Isabelle Carlos ..... CE2  
Sonia Harchaoui ..... CP/CE1  
Sylvie Penz ..... CE1  
Stéphanie Fromaget ..... CM1/CM2  
Sandra Burnier - maîtresse spécialisée  
Chantal Catry ..... CP



## ECOLE DE MALAGNY

2 classes, 43 élèves

De gauche à droite,  
Barbara Richard ..... CE1/CE2  
Carine Bouchet-Boiseaux ..... auxiliaire de vie  
Frédéric Martot ..... CP/CM1/CM2



## Ribambelle de bambins à la cantine

La rentrée scolaire a vu un accroissement des inscriptions des enfants de maternelle au service cantine. Cette augmentation n'est pas due à une hausse du nombre d'enfants scolarisés mais elle témoigne du service rendu aux familles.

Face à ce succès, il a fallu régler quelques difficultés : moins d'autonomie sur plus de la moitié des enfants, accroissement du bruit peu compatible avec ce temps de pause que doit être le repas de midi.

Ainsi, les enfants de maternelle sont maintenant encadrés par cinq personnes pour un accompagnement plus soutenu ; techniquement des travaux d'isolation acoustique du plafond ont été effectués aux vacances de la Toussaint ainsi que le cloisonnement d'une deuxième salle de restauration pour les plus petits. Avec cette nouvelle organisation petits et grands ont retrouvé un peu plus de calme.



Les salles de la cantine, suite aux travaux d'isolation acoustique du plafond et de séparation par une cloison



## Les « A.T.S.E.M. »

Terme un peu barbare pour parler des professionnelles engagées par la commune pour s'occuper des enfants à l'école maternelle et pendant le temps périscolaire. A.T.S.E.M. signifie Agent Territorial Spécialisé des Ecoles Maternelles. Ces agents rémunérés par la mairie sont placés sous l'autorité fonctionnelle du directeur de l'école pendant le temps de l'école, mais reste sous l'autorité hiérarchique du Maire.



Les A.T.S.E.M. participent pleinement à la communauté éducative sans jamais se substituer aux instituteurs, qu'elles aident pour l'accueil des

De gauche à droite : Aurore Lachavanne, Sonia Baudet, Fiona Lechevrel, Dominique Cavagna, Igballe Hoxha, Nelly Mignot et Annie Thomasson

enfants, l'animation et l'hygiène. Elles sont présentes à chaque moment de la journée pour les aider à s'habiller, se déshabiller, préparer les ateliers, encadrer la sieste. Elles ont aussi un rôle essentiel dans l'apprentissage de la propreté.



Isabelle Donneau-Renard et Clémence Robert

Elles peuvent être associées à l'accueil des enfants à la garderie périscolaire du matin et du soir, et les assistent aussi durant le déjeuner à la cantine. Pour les petits, ce sont des personnes rassurantes qui les aident progressivement à franchir le cap vers l'autonomie. Un beau métier plein d'exigences auprès de nos bambins qui ne sont pas toujours de petits anges !



Monique Guinchard amenant les enfants de l'école de Malagny à la cantine

## Plan d'Accueil Individualisé (PAI)

Tout enfant allergique à un produit alimentaire doit être signalé en mairie afin qu'un PAI soit établi avec les différents intervenants (médecin scolaire, directeur d'école, professeur et service de la mairie). Ce dossier est indispensable et préalable à toute inscription à la cantine.

Contact : 04.50.04.52.19

## Souvenirs d'écoles



**Samedi 26 juin 2010** : inauguration du verger de Malagny avec l'association Apollon, représentée par Luc Méry, le Syndicat Intercommunal d'Aménagement du Vuache, représenté par Mme Delva, M. Martot et Mme Le Doeuf, professeurs des écoles à Malagny ainsi que M. Buet et Mme Deronzier pour la commune. Ce verger communal, composé d'anciennes variétés Haut-Savoyardes permettra la préservation d'un patrimoine écologique, humain et paysager.



De grandes vacances pour Mme Anne-Marie Marmilloud. Nous lui souhaitons une belle et heureuse retraite !



Inauguration de la salle informatique de l'école de Malagny avec 12 postes à disposition des élèves.

## Evolution de nos écoles du chef-lieu

La décennie 2010-2020 va voir arriver dans la commune de nouvelles familles, et donc de nouveaux enfants, tout particulièrement au chef-lieu. La commission scolaire a donc étudié les prévisions d'effectifs pour les années à venir et les besoins en bâtiments, qu'ils soient pour l'école maternelle ou l'école élémentaire.

La priorité sera donnée à l'école maternelle. Une étude diagnostic effectuée en 2006 par le cabinet Dedales va être actualisée et complétée. Elle aidera les élus à prendre une décision, en tenant également compte des besoins en cantine et accueil périscolaire. L'objectif est de déposer le permis de construire à l'automne 2011, de débiter les travaux en 2012 et d'avoir de nouvelles classes à disposition pour la rentrée 2013.

Parallèlement à cela, un diagnostic sur l'école élémentaire et une étude de faisabilité quant à son extension sera lancée en 2011.

Ces évolutions se feront en concertation avec l'inspectrice de l'Education Nationale et les enseignants de nos écoles.

Avec l'éco quartier et l'espace culturel, ces deux projets constitueront les chantiers majeurs de la commune pour les années à venir.

Pour la commission scolaire, Gilles Décarre



Ecole maternelle



Ecole primaire

### Le saviez-vous ?

En France, l'année scolaire ne compte que 140 jours (moyenne européenne : 185) mais un jeune français de 14 ans reçoit 1 147 heures de cours contre 965 en moyenne dans l'ensemble des pays de l'OCDE.



## Une très belle expérience au Centre de Loisirs

La MJC a choisi d'animer des projets en rapport avec la nature et l'environnement. Aurélie Thomas aidée de Luc Méry d'Apollon 74 se sont donc attelés à la mise en place d'un jardin « bio » et pédagogique. Le terrain a été préparé « à la main » et a permis de mettre en culture quatre jardinets : un pour les fruits, un autre pour les légumes racines, un autre pour les légumes-feuilles et enfin un pour les fleurs. L'entreprise Botanic soutient le projet et le Sidéfage aide à la mise en place du compost.

Les animateurs souhaitent que ces jardins soient l'occasion de rapprocher les parents des activités de leurs enfants, ce qui a été le cas en juillet où plusieurs familles ont participé à l'entretien des jardins. Avec l'aide d'Apollon, les enfants apprennent à observer la faune et la flore. Ultime récompense : les enfants ont pu récolter le fruit de leur travail : tomates, poivrons jaunes, tomate noire de Crimée, fraise, épinard, fraise, navet, radis...



## Franc succès pour le séminaire du Projet d'agglomération consacré à la biodiversité, aux corridors biologiques et aux espaces agricoles

Elus, associations, représentants de la société civile venus de France et de Suisse ont été nombreux à entendre le diagnostic sur l'évolution de la biodiversité dans notre territoire transfrontalier. **Biodiversité ou « assurance-vie » pour l'avenir de la planète** : la maintenir, la restaurer, c'est préserver et préparer l'avenir de nos enfants. Plus la biodiversité est riche, moins il est nécessaire d'ajouter d'« intrants », c'est à dire des fongicides, pesticides, insecticides pour cultiver la terre...

L'agriculture était également à l'honneur de cette rencontre, avec une belle représentation de la profession qui a exprimé ses difficultés face à des conditions financières et d'exploitation toujours plus difficiles et face aux attentes nouvelles des citoyens. Comment continuer à produire plus et mieux et en même temps accueillir les promeneurs, cyclistes, cavaliers, parapentistes et associations diverses ? Comment garantir à la population une sécurité alimentaire sur le long terme sachant que les pays émergents importent massivement pour leurs propres besoins et que 96 000 hectares de terre agricole disparaissent en France chaque année ? Comment redonner à la terre agricole un véritable statut ? Est-il concevable qu'un m<sup>2</sup> de terre agricole ne vaille que le prix de « 3 expressos » :

comment faire pour considérer ces espaces productifs comme un patrimoine et changer notre regard ?

Le Projet d'agglomération consacre le principe d'une **agglomération verte** : après plus de deux années de travaux avec l'ensemble des partenaires, les élus ont validé **la prise en compte des corridors biologiques** dans la planification ainsi que **la réalisation d'un projet agricole d'agglomération**.

## Avis aux jardiniers amateurs

Nous sommes en France 35 % à jardiner (étude Jardivert du Ministère de l'Ecologie) et ... autant de pollueurs potentiels. Nous déversons chaque année **5 000 tonnes d'herbicides, fongicides et autres insecticides**.

Un accord cadre a été signé le 2 avril 2010 par les ministères de l'écologie et de l'agriculture, la majorité des distributeurs de produits de protection des plantes et les principales associations de jardiniers amateurs : cet accord s'inscrit dans le **Plan Ecophyto**, issu du Grenelle de l'environnement, qui vise à **réduire de moitié « si possible » l'usage des pesticides d'ici 2018**.

**Et si, à Viry on supprimait le « si possible » !**



## Comment utiliser au mieux l'énergie présente dans l'agglomération ?

Thème du séminaire organisé à Archamps le 29 avril dernier



Concevoir le développement du territoire en pensant dès le début aux ressources renouvelables et locales : biomasse, solaire, géothermie, bois, lac... les identifier et les exploiter permettrait de s'affranchir progressivement des énergies fossiles limitées, polluantes, coûteuses et lointaines. Dans cette optique, les partenaires du projet d'agglomération ont pris l'engagement d'élaborer en commun **un plan énergie-climat à l'échelle de l'agglomération transfrontalière**.

C'est dans ce cadre que Jean-Pierre Buet a présenté le projet ECOVELA qui a fait dire à Madame Isabel RoCHAT, conseillère d'Etat du Canton de Genève, qu'elle aurait aimé que la première initiative d'éco-quartier se situe à Genève !



Les agriculteurs du Genevois ont largement participé à la réussite de cette journée : buffet de produits locaux et animations diverses très appréciés par tous les participants.

## Consommation électrique vigilance à l'arrivée de l'hiver!

La réponse à la demande liée aux pics de consommation (notamment hivernale) nécessite de mobiliser des moyens de production supplémentaires par rapport à la période normale où les sources d'approvisionnement sont mobilisées en fonction de leur coût : d'abord l'hydraulique, puis l'éolien, puis le nucléaire. Viennent ensuite les plus coûteuses les centrales à gaz ou à charbon et enfin à fioul. Au moment des pics de consommation, la France est alors dépannée par le « réseau unique » formé avec les pays voisins et qui permet de mutualiser la ressource. Le « tout électrique » entraîne une consommation en France bien supérieure à celle de ses voisins et l'association Négawatt, réseau de 400 experts prônant la sobriété énergétique, tire la sonnette d'alarme sur cette situation de plus en plus tendue. Un avant-projet de loi envisage une nouvelle tarification pour inciter les foyers à consommer moins pendant ces pics.

Historique des pointes, en MW, de consommation appelée :

- Décembre 2001 : 79 590
- Décembre 2007 : 88 960
- Janvier 2009 : 92 400

## La distribution de l'eau sur Viry

L'eau est un élément essentiel pour tous les organismes vivants. En quelques chiffres et infos, voici comment cette source vitale parvient dans chaque foyer de notre région et comment elle est préservée.



La commune de VIRY est composée d'un chef-lieu et de 12 hameaux. Elle compte 3 518 citoyens-usagers du service d'eau potable, répartis sur 2 616 ha, soit une densité de 134 habitants au km<sup>2</sup>. Le nombre d'abonnés au service de l'eau était de 1 325 au 31/12/2009. 72% de l'eau produite en 2009 à Viry (soit 233 890 m<sup>3</sup>) provient du forage de Veigy qui pompe l'eau directement dans la nappe du Genevois. Les 28% restants (soit 92 490 m<sup>3</sup>) sont issus des 7 captages d'eau potable qui alimentent les réservoirs des Rosats : Brand, Catry, Duperrier, Portier, Pralon, Menu et Jacquet.

### Comment protéger la ressource ?

Par l'instauration de périmètres de protection. Cette procédure est en cours pour les 7 sept captages cités plus haut et est finalisée pour le forage de Veigy. L'arrêté n°539-2008 de M. le préfet de la Haute-Savoie du 21 novembre 2008 déclare d'utilité publique l'instauration des périmètres de protection de ces points d'eau situés sur les communes de Viry, Vers et Présilly.

### Comment faire face aux besoins futurs ?

En se connectant au réseau d'eau communautaire (prévu pour 2012) et en construisant une unité de stockage de 1 000 m<sup>3</sup> supplémentaire (prévu à partir de 2014) permettant d'atteindre une réserve d'eau au moins égale à 1 jour en cas d'avarie sur la production.

### Comment améliorer la qualité de la distribution ?

En poursuivant le maillage du réseau de distribution d'eau potable et en redimensionnant les colonnes d'eau dont la section est devenue trop faible, afin de faire transiter un débit supérieur ou égal à 60m<sup>3</sup>/h.

### Comment détecter les fuites ?

Par un système de télésurveillance des consommations nocturnes qui permet de détecter les consommations inhabituelles sur un secteur donné du réseau d'eau. Ensuite recherche des fuites sur place par un système d'écoute des canalisations. Quand l'eau sort par un trou du tuyau, elle émet un sifflement particulier. Ce bruit se propage très facilement sur les conduites mécaniques. Il peut être détecté soit par écoute directe (avec une tige métallique simplement posée sur la bouche à clef) soit par écoute indirecte (un appareil filtre, amplifie et repère le bruit des fuites). Ce sont les oreilles acoustiques.

Après détection, encore faut-il localiser une fuite. C'est le rôle du corrélateur acoustique. Placé entre deux bouches à clef, il repère par corrélation sonore et mathématique (effet Doppler) la position précise de la fuite. Une fuite peut être détectée avec une précision de 50 cm sur une conduite de 150 m de long !

### Vous voulez en savoir plus ?

Rendez-vous sur [www.viry74.fr/cadre-de-vie/eau.htm](http://www.viry74.fr/cadre-de-vie/eau.htm) où le rapport complet 2009 est à votre disposition !



Réservoir des Rosats et surpresseur de l'Eluiset

## Les chiffres 2009 sur l'ensemble du territoire

326 380 m<sup>3</sup> distribués

250 932 m<sup>3</sup> facturés aux abonnés

1 325 abonnés au total pour 3 518 habitants

1 station de pompage

1 surpresseur

2 réservoirs pour une capacité de 600 m<sup>3</sup>

54,75 km de réseaux (hors branchements)



Réservoir des Vignes



Station de pompage à Veigy

## Installations photovoltaïques

Une installation sur trois souffre de non-conformité : un décret (n°2010-301 du 22-03-2010) impose le contrôle du Consuel à la fin des travaux. Toute installation doit maintenant obtenir son attestation de conformité pour être mise en service par ERDF.

## ZAC des Grands Champs Sud L'entreprise de maçonnerie SAHIN

Interview réalisée  
par Marie-Christine Massin

Comme nous l'avions évoqué dans le précédent « A Viry », nous souhaitons vous présenter les entreprises qui s'implantent progressivement dans la zone des Grands Champs Sud. Après l'entreprise Proust-Vesin, voici donc le tour de l'entreprise SAHIN.

Précédemment implantée à Valleiry, cette entreprise familiale créée en 1999 est dirigée par M. Sahin âgé de 45 ans. Elle compte 7 salariés, tous de nationalité turque. 80 % de son activité concerne la rénovation, spécialité acquise à l'origine auprès d'autres maçons italiens. Pas de souci concernant le carnet de commandes qui est plein pour trois mois sans

aucune publicité. M. Sahin aimerait développer son entreprise pour faire face à la demande mais est confronté à un manque de personnel qualifié sur le secteur et à des difficultés administratives l'empêchant de faire venir d'autres maçons formés de son pays d'origine. Patron exigeant, il est strict sur le respect des horaires, la qualité du travail, le rangement de son matériel comme en atteste la visite de son atelier.

Il rayonne à 20 km à la ronde, de Bellegarde à Annemasse et apprécie sa localisation à Viry. Il n'a pas entendu parler de la suppression de la taxe professionnelle et ne mesure donc pas l'intérêt de cette suppression pour son entreprise. Pour l'heure, Monsieur Sahin est un chef d'entreprise satisfait, à l'écoute des opportunités à saisir pour développer son activité, ce que lui permet sans difficulté son bâtiment d'environ 600 m<sup>2</sup>, pratiquement terminé.



Monsieur Mevlit SAHIN

## Situation de l'emploi

Mieux en Haute-Savoie mais  
dégradation dans le Genevois

Sur 12 mois, la demande d'emploi, et pour la première fois depuis longtemps, a reculé en Haute-Savoie. Le taux de chômage du 2ème trimestre est passé de 8,4% à 8,1%. Mais dans le Genevois français, en raison du poids plus faible de l'emploi industriel, l'effet « reprise » ne parvient pas à renverser une tendance toujours orientée à la hausse.

Les chômeurs de longue durée et très longue durée, voient leur nombre augmenter dans des proportions importantes, (+88,6%) pour les premiers (+63,9%) pour les seconds. Avec une augmentation de 20% pour les seniors, le Genevois dépasse de 8 points la référence départementale (12 %).

Source : Préfecture de Haute-Savoie

## La Chambre des Métiers au service de la proximité

Le 23 septembre dernier, la commune recevait la Chambre des Métiers et de l'Artisanat en présence du Président de la Communauté de Communes et du Vice-Président en charge de l'Economie, Frédéric Budan. Une vingtaine d'artisans du secteur s'étaient déplacés pour l'occasion venant de tout l'arrondissement. La Chambre emploie 56 collaborateurs au service de ses adhérents qui peuvent bénéficier de ses services pour une cotisation d'une centaine d'euros par an.

La commune compte une quarantaine d'artisans dans les différents types d'activités mais notre secteur frontalier reste largement en dessous de la moyenne départementale : 200 pour 280.

Une initiative de la Communauté de Communes du Genevois pourrait redynamiser une partie de ces activités : en effet, une procédure FISAC à l'échelle de la Communauté a été lancée. Le Fonds d'Intervention pour les Services et l'Artisanat vise à préserver et développer un tissu d'entreprises de proximité. La Chambre des Métiers est l'un des partenaires de ce travail.



## Sur le site d'Archamps, on s'occupe de nos vieux jours !

Le BIOPARK d'Archamps poursuit son développement et compte maintenant quinze emplois. La création d'un laboratoire du CNRS bi-localisé Archamps-Grenoble est en cours. Il emploiera une dizaine de personnes qui travailleront sur la thématique large du vieillissement et sur la modélisation de certaines pathologies.

## Beau succès pour le village d'entreprises du Grand Châble

Fin 2010, il ne devrait rester qu'une cellule disponible ce qui pose la question du lancement d'une seconde tranche.



## Une belle opportunité pour découvrir notre région !

En lien avec neuf de ses homologues situés sur trois départements, le Syndicat d'Initiative du Canton de Saint Julien a mis à jour la carte touristique « Entre les trois lacs », lac Léman, lac d'Annecy et lac d'Aix-les-Bains. Cette carte est disponible à la mairie et à l'Office.

Le Syndicat est désormais installé au Vitam'Parc avec une borne tactile. 70% des visites reçues cet été concernent des touristes de passage (5 à 10 % les années précédentes).



Messieurs les Directeurs du Syndicat Mixte du Salève et de l'Office du Tourisme de Saint Julien en Genevois

## Travail sur le rééquilibrage des emplois dans l'agglomération

Parmi les différentes initiatives en cours, un important travail est conduit avec le bureau des Congrès de Genève pour favoriser l'utilisation des infrastructures françaises lors des salons.

En outre, pour concrétiser le dispositif de « bi-localisation » des entreprises de part et d'autre de la frontière, il importe que les atouts du territoire français ne soient pas simplement promus auprès des entreprises déjà implantées mais également auprès de celles qui cherchent à s'installer.

## Nouvelles installations sur la commune

### Ongles de D'S



Stéphanie Déronzier vous accueille dès à présent à Humilly.

Les mains reflètent la personnalité des femmes mais aussi des hommes. Avoir de jolis ongles naturellement n'est pas forcément chose facile. Selon leur nature, ils cassent ou sont fragilisés par les agressions du travail, du froid, des produits d'entretien...

Stéphanie Déronzier a créé à Humilly un salon, véritable havre de détente où elle déploie patience, minutie et professionnalisme pour soigner vos ongles, vos mains et également vos pieds. Manucure, pose de faux ongles gel ou acrylique, soins des pieds etc. vous avez le choix dans une palette de services de qualité. Ce salon vous propose également une gamme de produits cosmétiques et de bijoux fantaisies.

Stéphanie Déronzier  
163 Route de Vers les Bois  
Humilly  
74580 VIRY  
sur rendez-vous au 06 60 06 79 52  
email : [contact@onglerie-de-ds.com](mailto:contact@onglerie-de-ds.com)  
[www.onglerie-de-ds.com](http://www.onglerie-de-ds.com)



Ce nouveau restaurant situé à Viry, dans le hameau de Germagny, a ouvert ses portes le 8 juillet 2010. Il n'y a pas si longtemps encore, la Fromagerie (appelée en Haute-Savoie «Fruitière») était le centre de vie principal de nos villages.

On s'y retrouvait tôt le matin pour y déposer le lait de la première traite, et on échangeait les nouvelles du village ou d'ailleurs...

Catherine Duret, aidée de son chef Gabriel Vidonne a réussi le pari de faire revivre cette atmosphère si particulière où l'on peut se restaurer tout en prenant le temps de vivre et de discuter.

Dès 5h30 du matin, vous pourrez prendre un solide petit-déjeuner ; ou encore vous faire servir un bon repas à midi et le soir.

Une boutique permet également de s'approvisionner en produits régionaux de qualité, dédiés aux plaisirs de la bouche !

**La Fromagerie**  
2360 Route de Bellegarde  
Germagny  
74580 VIRY  
Téléphoner au 04 50 35 49 68 pour connaître les jours et horaires d'ouverture  
email : [rebloch@orange.fr](mailto:rebloch@orange.fr)  
[www.rebloch.com](http://www.rebloch.com)



Les Vergers de Haute-Savoie, implantés dans la zone industrielle des Grands Champs Sud, en direction de Soral, vendent depuis peu des pommes, des poires et des jus à l'attention des particuliers.

Ouverture  
Mercredi et vendredi de 14h00 à 18h30



**MP BOIS**

Z.I. Les Grands Champs Sud  
74580 Viry

Tel.: 06 32 97 65 75  
E-mail: [mpbois74@orange.fr](mailto:mpbois74@orange.fr)

### Vente bois de chauffage

Hêtre, charme, chêne et divers  
Longueurs 33 cm et 50 cm  
En vrac et palette  
Ouvert du mardi au samedi  
Livraison à domicile  
Vente sur dépôt le samedi toute la journée



## Le Centre Communal d'Action Sociale



De gauche à droite  
Mmes Burrin et Rauer et M Menu  
Mme Bouillard, M Andréani,  
Mme Déronzier, M Buet et Mme Texier  
Absentes : Mmes Séchaud, Forestier et Vieux

Le Centre Communal d'Action Sociale (C.C.A.S.) a remplacé les anciens Bureaux d'Aide Sociale en 1987, issus eux-mêmes des bureaux de bienfaisance. C'est un établissement public obligatoire dans chaque commune, mais pourtant distinct de l'entité « mairie ».

En effet, le C.C.A.S. est géré par un conseil d'administration dont le maire de la commune est Président de droit. Il comprend des conseillers municipaux désignés à chaque élection municipale et des membres de la société civile qualifiés dans le secteur social (engagement dans une association caritative ou d'aide aux personnes, profession ayant une connaissance du secteur social).

Le C.C.A.S. de la commune de Viry comprend 11 membres.

La principale mission d'un C.C.A.S., dont l'activité et la taille diffèrent en fonction de l'importance des communes, est l'animation d'une action générale de prévention et de développement social dans la commune : aide et accompagnement aux personnes âgées ou handicapées, aux enfants et familles en difficulté, lutte contre les exclusions. Son travail est coordonné avec les services sociaux professionnels (assistantes sociales, conseil général, associations caritatives par le biais de subventions de fonctionnement).

Il a un budget propre : celui de 2010 est de 109 934 €.

Il a parfois d'autres missions, ainsi à

Viry, le conseil d'administration gère l'établissement d'accueil pour les personnes âgées l'E.H.P.A.D. « Les Ombelles » depuis 1993.

Un établissement qui accueillera dès 2011, 63 résidents lorsque les travaux d'extension seront terminés. Le budget de l'E.H.P.A.D. est un budget annexe au budget du C.C.A.S..

Le C.C.A.S. organise, chaque année, le repas des anciens. Il s'est déroulé, au Casino de St Julien, le 24 octobre dernier et a réuni 143 participants.



Repas des anciens



## Les fresques du respect aux Prés Bois

Suite à la demande des «habitants relais» du secteur « Prés-Bois » au chef-lieu et de la municipalité, Haute Savoie Habitat et l'association Passage ont organisé un atelier «fresques» sur le thème du respect. Cette initiative avait pour but de rapprocher les locataires et de créer des liens entre les générations. Ouvert à tous, l'atelier a permis de créer 2 fresques qui sont venues embellir le quartier et sensibiliser les habitants à respecter leur environnement.

Exemples concrets de respect au quotidien : éviter le bruit ou laisser propres les locaux poubelles. Bravo à Anthony Tuloup, l'un des artistes de l'atelier !

## Des abris-bus tout neufs grâce à l'association Passage !

Le mercredi 22 septembre à 17h30 se déroulait à la Communauté de Communes du Genevois l'inauguration des abris bus restaurés par 8 jeunes de notre canton dont 2 de la commune de Viry. Ils ont participé à des ateliers éducatifs sous l'initiative de l'association Passage, dont l'action est la prévention spécialisée, et soutenu par la Communauté de Communes du Genevois.

Le travail, sous forme de contrat rémunéré, consistait à restaurer 4 abris bus scolaires situés sur les communes de Chenex, Feigères, Savigny (Murcier) et Vulbens.

Dépoussiérage, ponçage (beaucoup de tags et de dégradations) et 3 couches de vernis ou de peinture, un travail intense pour de belles réalisations, le tout dans une ambiance conviviale sous la responsabilité de Marc, éducateur de l'association Passage.

Marc, Ozgur et Myriam, éducateurs de l'association travaillent sur le secteur de la Communauté de Communes du Genevois, en relation avec les collèges et parcourent le canton à bord de leur J'bus à la rencontre des jeunes.

Permanence à Saint Julien, 1 place de la Libération le lundi de 17 à 18h30  
Tel : 04 50 85 16 32

Maryline BURRIN



## Relais assistants maternels

### Les activités 2010-2011

Le Relais propose toujours des temps d'accueil collectifs pour les assistants maternels et les enfants qu'ils accueillent.

Ces rencontres ont lieu le matin de 9h à 11h00.

Les lieux :

- à Saint-Julien au CMA (Centre municipal d'animation), le lundi et à l'Arande, le mardi.
- à Archamps dans l'ancienne école maternelle, le mardi et le jeudi
- à Valleiry dans les locaux du multi-accueil, le lundi et le vendredi.

Cette année **146 enfants et 61 assistantes maternelles** participent à ces animations et sont répartis sur 12 groupes qui bénéficient chacun d'une animation tous les 15 jours.



Le Relais propose par ailleurs :  
Des ateliers plus ponctuels, d'éveil sonore et musical ainsi que des ateliers d'arts plastiques avec des intervenants extérieurs.  
Des rencontres aux bibliothèques de Valleiry, le Châble Beaumont et Saint-Julien.

### L'actualité

Quelques données statistiques :

- Nombre d'assistants maternels agréés : **242** (19 nouveaux agréments et 28 assistantes maternelles de moins en 2010) chiffres étant approximativement les mêmes qu'en 2009,

- Nombre de demandes d'accueil : **124** (dont 36 sur le Sivu accueil de l'enfance).

### Le statut d'assistants maternels

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2007, les assistants maternels bénéficient du droit individuel à la formation (acquisition de 24h de formation par an dans la limite d'un capital de 120h). Le Relais en collaboration avec organisme de formation propose des modules de formation sur le Canton. Ces formations sont financées par AGEFOS PME chargé de collecter et de gérer la contribution patronale des parents employeurs d'assistants maternels.

## AGENDA

### Jeudi 16 décembre à 19h30

Soirée contines et jeux de doigts avec les animatrices Relais et les assistantes maternelles.

### Mardi 22 février à 20h00

Soirée thématique « le sommeil » animée par Martine CARDINET, coordinatrice parentalité à la CAF de Haute-Savoie.



## E.H.P.A.D. «Les Ombelles»

### L'extension

Les travaux de la maison de retraite continuent. Un premier bâtiment a été réceptionné début octobre. Les 10 résidents de l'unité de vie Alzheimer ont donc découvert leur nouveau lieu de vie, plus spacieux et plus lumineux, qui semble bien leur convenir ! La livraison du reste du bâtiment est annoncée pour le 1er trimestre 2011. Les Ombelles pourront alors accueillir 21 résidents supplémentaires et offriront la possibilité d'une chambre en hébergement temporaire. Nous remercions les résidents, leurs familles et le personnel pour leur patience face aux multiples désagréments qu'engendrent ces travaux.



Echange sur la vie d'autrefois

### Merci les enfants

Au cours de cette année, l'E.H.P.A.D. a eu la visite des enfants de Viry.

Avec la classe de Charlène Betemps, nous avons fait plusieurs rencontres pour échanger sur la vie d'autrefois.

Avec les enfants de la garderie, nous avons partagé des jeux et des chansons.

La classe de Chantal Catry nous a offert un récital pour la fête de la musique.

Avec les enfants de la MJC, nous avons fait « Les Olympiades ».

Toutes ces rencontres se sont souvent terminées par un goûter et des gâteaux dont nos cuisiniers gardent leurs recettes secrètes.

Merci à tous pour vos échanges, vos rires, vos dessins et vos bisous.

Ces rencontres sont pour les pensionnaires de la maison de retraite source de joie. Alors, à bientôt. On l'espère.



Fête de la musique



## M.J.C de Viry

Depuis le 1er octobre dernier, Frédéric Le Moal remplace Mijo Roturier à la direction de la MJC de Viry. Fort d'une expérience de 20 ans dans l'animation, dont 5 ans à la M.J.C. de La Roche sur Foron s-sur un poste de coordinateur d'activités il est intéressé par les valeurs de l'éducation populaire. Il gère et administre la structure en lien avec le Conseil d'Administration.

L'équipe de la MJC avec Frédéric Le Moal  
en bas à droite  
Crédit photo : Dominique Ernst







# Ecovela

l'éco-quartier de la commune de Viry

## Samedi 20 novembre : pose du 1er tuyau du réseau de chaleur



Messieurs Jean-Pierre Buet, Christian Monteil, Georges Etallaz et Fernand Peilloud



Monsieur le Maire, Jean-Pierre Buet



Christian Monteil, Président du Conseil Général de Haute-Savoie



Monsieur Fernand Peilloud, Président de SED74



Monsieur Philippe Gouyou Beauchamps, Président de Chaleur des Alpes



Réprésentant de Rhônalénergie-Environnement

## Ecovela présenté aux élèves de l'école primaire

Monsieur le Maire et Monsieur Bonaventure, adjoint aux travaux, ont animé une conférence le vendredi 12 novembre aux élèves de CE2 et CM1 curieux de connaître ce futur éco-quartier.



## Des logements au cœur de Viry

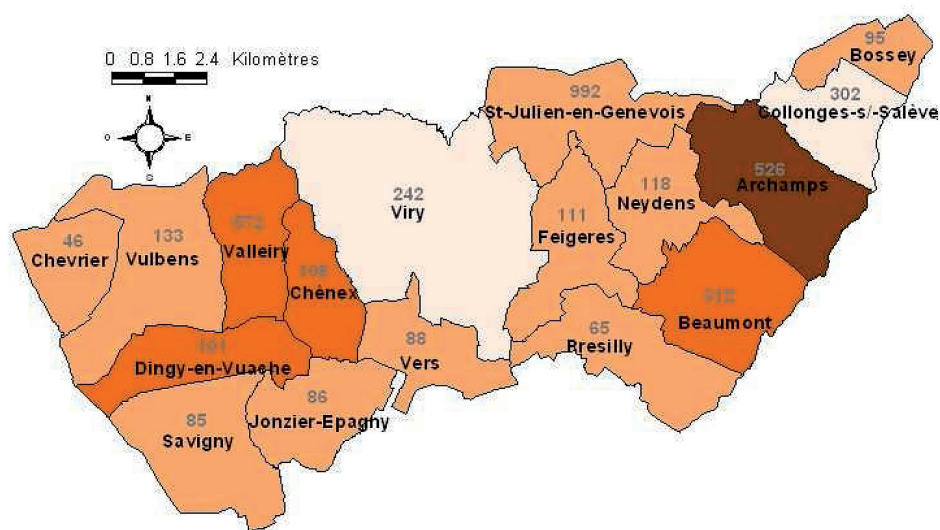
En 2000, Viry a décidé de faire de son chef-lieu un véritable lieu de vie pour toute la commune et de permettre à ses habitants d'y trouver des logements, des services de proximité dans un cadre animé et de qualité. Pour y parvenir, il fallait que la commune soit propriétaire des terrains, seul moyen de réaliser le projet choisi et de le faire de façon cohérente. 10 ans de travail ont donc été nécessaires pour sa mise au point. Pendant ce temps, les autres

communes du Canton ont poursuivi régulièrement leur développement. Viry va maintenant rattraper son retard dans un cadre programmé et organisé.

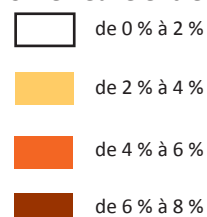
Le travail de préparation étant maintenant en partie achevé, les immeubles d'habitation, l'espace culturel, les commerces, les espaces publics... vont sortir de terre. Viry s'engage dans un développement durable.

### Le saviez-vous ?

Le logement représente une part grossissante du budget des ménages en France. Elle était de 11 % en 1960, de 20 % à la fin des années 1980, elle est de 25 % aujourd'hui.



### Rythme annuel moyen de développement de l'offre neuve entre 2000 et 2008



XX Nombre de logements commencés entre 2000-2008

|                      | Rythme annuel | Logements commencés en moyenne annuelle |
|----------------------|---------------|---|
| CC Genevois :        | 2.9 %         | 442                                     |
| St Julien :          | 2.1 %         | 120                                     |
| Bgs sdaires :        | 3.0 %         | 195                                     |
| Villages :           | 3.8 %         | 179                                     |
| <b>Agglomération</b> |               |   |
| F-V-G :              | 1.6 %         | 5 360                                   |
| Haute-Savoie :       | 2.0 %         | 7 500                                   |

## Penser ensemble son futur logement

Un public nombreux et intéressé pour cette présentation d'une nouvelle façon de participer à la conception de son logement et de réfléchir en commun sur la manière d'y vivre ensemble. A l'origine, une initiative de la Communauté de Communes (C.C.G.) à laquelle Viry a répondu positivement : cette expérimentation soutenue par la Région et la C.C.G. a, de fait, particulièrement sa place dans Ecovela.

Haute-Savoie Habitat, l'un des acteurs majeurs de l'habitat social dans le Département a accepté de jouer le jeu. Possédant peu d'expérience en la matière, il s'est rapproché d'une coopérative d'habitants genevoise, la CODAH, qui possède une pratique de plus de 15 ans et qui a accepté de partager son savoir-faire.

Le projet comprend trois bâtiments alliant plusieurs offres : location, location-accession, accession directe s'adressant particulièrement aux habitants qui ne peuvent devenir propriétaires ou se loger sur le marché libre. L'architecte a particulièrement veillé à ce que les logements bénéficient au mieux d'une bonne exposition et de la vue sur la campagne environnante.

Les bâtiments respecteront la norme BBC qui permettra notamment un très bon confort intérieur ainsi qu'une diminution importante des charges. Ces logements comme les autres du quartier seront reliés au réseau de chaleur qui irriguera tout l'écoquartier. Situé à côté du futur espace culturel et à proximité des écoles et commerces, il permettra des déplacements à pied courts, agréables et surs.

Toutes les informations et le suivi de la démarche : <http://habitatcooperatif.blogspot.com/>



Réunion publique du 6 octobre 2010

## La Côte

Face à l'immeuble menaçant ruine à La Côte, la commune a dû engager une longue procédure auprès du Tribunal Administratif et de Grande Instance. Le propriétaire défaillant n'ayant rempli aucune des exigences formulées, une autorisation de démolir a été délivrée et l'immeuble a pu être détruit.



Avant démolition



Après démolition

## Espace culturel

Depuis le milieu de l'été, les travaux de l'espace culturel ont commencé. La totalité des lots du marché a été attribuée pour un montant Hors Taxes (H.T.) de 3 316 315 €. L'enveloppe budgétaire prévisionnelle qui était de 3 290 000 € est respectée, ce qui porte le coût provisoire des travaux à 1 450 € HT / m<sup>2</sup>. La pose de la couverture-charpente est programmée en avril-mai 2011 si les conditions climatiques hivernales ne retardent pas trop le chantier. La date de livraison du bâtiment est fixée quant à elle pour le début de l'année 2012.

| Lot  | Entreprise             | Ville   | H.T.           |
|--|------------------------|---|----------------|
| Terrassements, Remblaiements                     | SAS Decremps A et Fils | La Roche sur Foron                            | 104 950,00 €   |
| Gros-œuvre                                       | Montessuit et Fils SA  | Gaillard                                      | 1 264 000,00 € |
| Charpente bois, acier, couverture, bardage       | Proust Charpente       | Viry  | 316 553,48 €   |
| Etanchéité                                       | Lambda-Bat             | Cranves-Sales                                 | 135 000,00 €   |
| Menuiseries extérieures aluminium                | Margairaz              | Thonon les Bains                              | 125 000,00 €   |
| Fermetures, occultations, brise soleil           | Sunbreak               | Cusignana Di Giavera Del Montello (Tv) Italia | 35 239,59 €    |
| Menuiseries intérieures et extérieures bois      | Bouvier Frères         | Vallières                                     | 250 778,93 €   |
| Cloisons, doublages, plafonds                    | Bonglet SA             | Lons le Saunier                               | 132 261,53 €   |
| Faux-plafonds                                    | Albert et Rattin       | Saint-Badolph                                 | 59 000,00 €    |
| Murs mobiles                                     | Algaflex               | Voiron  | 36 500,00 €    |
| Carrelages sols et murs                          | Gazzotti               | Drumettaz-Clarafond                           | 125 000,00 €   |
| Sols souples                                     | Sols Confort           | Thonon les Bains                              | 25 049,80 €    |
| Peinture, revêtements muraux, façades            | Bonglet SA             | Lons le Saunier                               | 70 0000 €      |
| Ascenseur  | ACAF                   | Grenoble                                      | 53 500,00 €    |
| Serrurerie                                       | Métallerie Coudurier   | Mieussy                                       | 37 090,40 €    |
| Plomberie, chauffage, ventilation, climatisation | Ventimeca              | Sciez   | 335 976,81 €   |
| Electricité, courants faibles                    | Granchamp Frères       | Vulbens                                       | 210 414,65 €   |

## CESSIONS FONCIERES

La commune de Viry remercie les familles et sociétés qui ont cédé gratuitement du terrain dans le cadre de régularisations foncières :

- M. Bocion pour la SCI «Les Coulerins» au chef-lieu pour 194 m<sup>2</sup>,
- Société Home Solution à l'Eluiset pour 38 m<sup>2</sup>
- Famille Chaumontet à Humilly pour 102 m<sup>2</sup>
- Famille Auge-Freytag à Malagny pour 117 m<sup>2</sup>

## Projet d'agglomération Franco-Valdo- Genevois L'ARC – Syndicat Mixte Plus de moyens pour avancer !

Depuis 2002, les collectivités locales françaises étaient regroupées au sein d'une association politique, l'ARC.

Les élus français ont décidé de remplacer l'association par une nouvelle structure destinée à renforcer les partenariats existants et à prendre des décisions juridiquement valables : l'ARC Syndicat Mixte. Ce dernier représentera désormais l'ensemble des collectivités françaises adhérentes dans les relations avec nos partenaires des Cantons de Genève et de Vaud. Il intégrera progressivement le SIMBAL, autre syndicat qui était en charge de la gestion du contrat global de développement signé avec la Région.

Simplification institutionnelle, efficacité renforcée et meilleure compréhension des intervenants pour les habitants.



Le pouvoir exécutif Arc Syndicat Mixte  
11 mars 2010

## La réflexion au sein du projet d'agglomération se précise

Après avoir dessiné les grands axes porteurs du développement futur de l'agglomération transfrontalière (les PACAS, Périmètres d'Aménagement Coordonné), la réflexion s'est poursuivie autour de l'assemblage des deux PACAS intéressant particulièrement notre commune : celui de St-Julien/Plaine de l'Aire et celui de Bernex. Il s'agissait d'obtenir une vision complète de cette portion de territoire intégrant à la fois l'urbanisation, la gestion de la mobilité, les espaces naturels et agricoles et de vérifier la cohérence d'ensemble. Le même travail s'effectue à l'Est de St-Julien et couvrira au final l'ensemble du périmètre du projet d'agglomération.

A l'instar des principes fondateurs du projet d'agglomération, on retient la nécessité de réaliser une urbanisation compacte qui s'appuie sur des limites précises dictées par la topographie du terrain, le paysage, l'importance des espaces naturels et agricoles. Pour sa part, la mobilité est orientée vers une modification de nos comportements plus favorables aux transports publics et aux mobilités douces.

Viry a formulé un avis sur ce travail : nécessité d'envisager une meilleure liaison vers Bernex s'appuyant sur le transport public, promotion du co-voiturage, réalisation d'un diffuseur sur l'A40 pour désengorger St Julien, mise en place d'un P+R dans le secteur de la gare, montée en puissance de la ligne D concomitamment avec le développement d'Ecovela.

## Décharge d'inertes au Pont de la Côte

Le dossier de cette décharge d'inertes qui a suscité une vive inquiétude de la part des habitants du secteur, a été instruit et validé par la Préfecture d'Annecy. Elle pourra accueillir 150 000 m<sup>3</sup> jusqu'en 2015. A l'issue de cette exploitation, le site sera remis en état et recouvert de terre végétale.

Les déchets inertes sont des déchets qui ne subissent aucune modification physique, chimique ou biologique importante, qui ne se décomposent pas, ne brûlent pas et ne produisent aucune autre réaction physique ou chimique. Ils ne sont pas biodégradables et ne détériorent pas d'autres matières avec lesquelles ils entrent en contact, d'une manière susceptible d'entraîner une pollution de l'environnement ou de nuire à la santé humaine. Il s'agit notamment de cailloux, terre de déblais, briques, béton, tuiles...



« Là où les gens ne voient que frontières et Etats, je ne vois que géologie, montagnes, plaines et vallées »

Avinadav Begin, petit fils de Menahem

## Association des Parents d'Elèves de Viry

### Fête des Ecoles du 19 juin 2010

Malgré une participation des parents en forte baisse et une météo capricieuse en début d'après midi, la dernière fête des écoles qui a clôturé l'année scolaire a été appréciée par tous ceux et celles qui étaient présents. Une kermesse était organisée par les professeurs des écoles et les parents le matin, suivie d'un repas servi par l'APE sur le site de la MJC.

### Assemblée Générale du 21 septembre 2010

Les membres présents lors de l'assemblée générale de l'APE de Viry ont procédé à l'approbation des comptes de l'année 2009/2010 ainsi qu'au renouvellement du bureau :

Président : Anthony Guerne, Trésorier : Cédric Merlot, Vice-Trésorier : François De Gournay, Secrétaire : Dorine Lavorel, Vice-Secrétaire : Nathalie Lamy. De nouveaux parents ont également rejoint l'équipe, forte cette année de 21 membres actifs.



Nous remercions d'ores et déjà les familles des écoliers pour leur soutien en venant nombreuses aux différentes manifestations organisées au cours de l'année 2011 :

5 février 2011 : Soirée dansante à Feigères et repas marocain

19 mars 2011 : Carnaval du village

15 mai 2011 : Vide Grenier

18 juin 2011 : Fête des Ecoles

## Association des Parents d'Elèves de Malagny

Composée de 14 membres, elle est heureuse de se retrouver pour cette année et ravie de compter beaucoup de nouveaux parents dans l'équipe.

La fête de la pomme s'est déroulée le 25 septembre dernier dans la cour de l'école avec une vente de tartes aux pommes et de crêpes qui se marient à merveille au jus de pomme.

### Le bureau de l'APE de Malagny

Président : Raphaël LANDEROIN, Vice-Présidente : Marlyse FAZIO, Trésorière : Catherine GARREAU, Vice-Trésorière : Isabelle BONNET, Secrétaire : Fabienne THOMAS, Vice-Secrétaire : Sonia ARESU et les membres : Alexandra BERON, Stéphanie SCHAEER, Isabelle GUERINEAU, Marina BURGIN, Dineke LECLERC, Marie-France FURCY, Patrice FOL, Tanja MULLER.



L'APE organise cette année encore diverses manifestations et serait heureuse de vous y accueillir :

7 janvier 2011 : vente de galettes des rois

9 avril 2011 : le carnaval de Malagny et sa chasse à l'oeuf

25 juin 2011 : la fête de l'école.

Nous tenons à remercier les participants pour leur investissement qui font que nos manifestations sont un succès. Merci aux enfants pour leur énergie et leur sourire qui motivent nos projets durant l'année.

## Viry-Lire

### Contes pour les petits...

Avec le froid, arrivent comme chaque année, les séances de contes à la bibliothèque. Les enfants viennent en nombre découvrir de nouvelles histoires et rencontrer des conteurs qui les entraînent toujours plus loin dans le monde de l'imaginaire. Diane Baatard et Lucie Arphant, deux conteuses accueillies pour la première fois ont inauguré l'heure du conte. Les contes de Noël de **Claire Delzant** auront lieu le **mercredi 15 décembre à 16h00 à la bibliothèque.**



### ... Et pour les grands

Cette année, les adultes n'étaient pas en reste, ils ont aussi eu droit à leur séance ! Plus d'une trentaine de personnes s'est retrouvée au café « Le Rol'Yve », lieu idéal pour une séance de conte intitulée « Contes à boire et à déboire ». Sylvie Delom, conteuse de la région, a magistralement déversé son flot d'histoires dans toute l'assemblée. Alternant chansons et



contes pendant une heure, elle a su prouver que les contes n'étaient pas réservés qu'aux enfants. Un grand merci à Roland et Yvette d'avoir accueilli une part de la bibliothèque dans leur établissement !

### Bib'ado

**Une fois par mois le vendredi de 17h30 à 19h00**, la bibliothèque se refait une jeunesse en accueillant une quinzaine d'ados et en leur proposant différentes animations autour des livres, des CD, de l'écriture et des jeux ! Si vous souhaitez choisir paisiblement vos livres dans une ambiance sereine et calme, surtout évitez de venir pendant le Bib'ado. Par contre, si vous pensez que les livres peuvent parfois rimer avec joie de vivre, l'écriture avec « listes ratures » et la bibliothèque avec « n'importequoithèque », n'hésitez pas à nous rejoindre !

## La Compagnie des Gens d'Ici

En 2010, la Compagnie des Gens d'Ici a poursuivi son travail sur le territoire et a pris aussi la route, de la Savoie à l'Alsace, en passant par l'Ain et par les chemins de notre département. Pour la 3ème année, un spectacle créé avec des professionnels et des personnes en insertion a vu le jour, au Château d'Allinges, dans le cadre des journées du patrimoine. La dernière création «madame plume» a été représentée devant 2800 spectateurs depuis le mois de mai, avec un important travail de sensibilisation dans les écoles et collèges. A Viry, les enfants

ont pu aider la Compagnie à créer «madame plume» et correspondre ensuite avec elle, dans le cadre d'ateliers en partenariat avec la bibliothèque. La Compagnie est aussi intervenue lors du forum des



Crédit photo : Chantal Peyrani



Crédit photo : Maurizio Giuliani

associations, sous la forme d'un reportage photos loufoque. Elle continue à proposer un atelier théâtre pour les adolescents de 11 à 15 ans au sein de la MJC. Dès 2011, elle reproposera les ateliers de «la p'tite Cie» destinés aux 8-15 ans. Et nouveauté : des stages pour adultes! Elle souhaite aussi être un lien entre les artistes de la Commune et se propose d'organiser des temps de rencontre et d'échange. A suivre! En 2011, en passant par Viry, vous croiserez aussi sûrement de drôles de personnages... Ouvrez l'oeil!

### Contact :

La Compagnie des Gens d'Ici  
131 Allée des tilleuls - La Côte  
74580 Viry  
téléphone : 04 50 04 27 15  
www.laciedesgensdici.com

## Fête des habitants

### Veigy

Pour la 6<sup>ème</sup> année consécutive, les habitants de Veigy se sont retrouvés au repas du village, le 5 septembre dernier.

Un grand merci à l'équipe organisatrice et à l'année prochaine.



## Pique-Nique des Copa-Jarret

Cette année encore les habitants de l'Eluïset se sont retrouvés pour leur désormais traditionnel pique-nique annuel. Le rassemblement a eu lieu le dimanche 13 juin, cette fois dans la cour de Marc Neuenschwander, chemin de Vie.

Le beau temps était au rendez-vous et c'est dans la bonne humeur qu'anciens et nouveaux habitants ont apprécié les spécialités culinaires des uns et des autres.

C'était l'occasion pour certains de se retrouver et pour d'autres de faire connaissance avec leurs voisins.

L'édition 2011 est fixée au dimanche 12 juin. Habitants de l'Eluïset, réservez la date dans vos agendas !



## Le 20<sup>ème</sup> anniversaire du Jumelage avec Mössingen...

... fut une vraie fête de l'amitié et des retrouvailles : 20 ans pendant lesquels des échanges de toute sorte ont eu lieu, échanges linguistiques, culturels, politiques, sportifs, musicaux, religieux... Anniversaire célébré avec la participation de 80 personnes venues du Canton. Week-end dense en festivités et découvertes. Le premier évènement auquel nous avons eu la chance de participer fut l'intronisation du nouveau maire Monsieur Mickael Bulander, cérémonie très solennelle où le nouvel élu prête serment devant les représentants des différentes échelles territoriales et la population. Ce jeune maire de 38 ans, père de trois enfants prend la lourde charge d'une ville de plus de 20 000 habitants !

Samedi matin, découverte de la ville et de sa campagne : Mössingen possède des analogies avec Viry avec un chef-lieu qui concentre une grande partie de la population et plusieurs villages répartis dans un environnement vallonné et champêtre. Concert d'orgues l'après-midi, dîner dansant le soir au lycée Quenstedt où nos amis nous ont magnifiquement reçus.

Clôture du week-end avec la célébration officielle de l'anniversaire entre les deux comités : les discours chaleureux de part et d'autre ont permis de rêver à un monde plus harmonieux... Ce week-end nous en a rapprochés !



## Etoile Sportive de Viry

Parmi ces jeunes filles, certaines sont vice-championnes de France de Futsal avec leur Collège Arthur Rimbaud de St Julien en Genevois.

Educateur : Philippe Zanatta

Dirigeants (e) : Fernand Llamas - Isabelle Aubry et Julian Damour.



U15 féminine du G3V (Viry-Valleiry-Vuache) Championne de Haute-Savoie et Pays de Gex 2010.

Juliette Damour, Marie et Maureen Mosquera, Johanna Métral, Coralie Llamas, Fanglina Vinquant, Julie Moriot, Fanta Dramé, Roxane Rouiller, Marine Pereinboom, Shanonn Fayolle et Emma Pinchon



## Vigilance requise au carrefour de Germagny

Les entrées et sorties du nouveau restaurant « la Fromagerie » sur la départementale 1206 au niveau du hameau de Germagny inquiètent certains automobilistes. La commune a donc saisi le Conseil Général en charge de cette voirie. Dans un premier temps, le Centre Technique Départemental a décidé d'installer un panneau « Interdit de tourner à gauche » visible depuis la sortie restaurant et, contraignant ainsi les utilisateurs à utiliser l'aménagement prévu sans couper la chaussée de façon dangereuse. Un marquage au sol renforcera cette obligation. La réduction de vitesse à 70 km/h n'a pu être retenue pour des raisons réglementaires.

Dans un deuxième temps, un comptage sera mis en place pour évaluer l'intérêt d'un évitement (élargissement de la voie pour permettre le croisement de deux véhicules et l'attente d'un troisième au centre). Dans le même temps, le Département étudiera l'implantation de l'abri-bus de ce secteur.

Enfin, le service départemental a décidé de supprimer la voie de délestage existante pour le « tourne à droite » direction Humilly, c'est à priori un aménagement qui ne peut plus exister.



## Mieux penser les infrastructures de transport de l'avenir

C'est l'objectif du modèle multimodal de déplacements, un outil dont se sont dotées les collectivités publiques de part et d'autre de la frontière pour simuler et tester les différents projets de transports publics ou d'aménagements routiers. Ce modèle permettra de vérifier leur pertinence. « Multimodal » : qui concerne plusieurs modes de transport. Pour être fiable, ce modèle doit être « nourri » de données extrêmement précises dont la collecte est onéreuse mais l'éclairage apporté aux décideurs devrait permettre d'éviter des investissements lourds et inadéquats.

## Propos de Georges ETALLAZ, notre Conseiller Général

« L'ampleur du trafic routier est en constante progression sur nos routes. Déviations, élargissements, améliorations et entretien du réseau sont sans cesse à l'ordre du jour de notre commission (Commission Voirie et Grandes Infrastructures CG74) mais force est de constater qu'ils ne font qu'absorber partiellement l'augmentation de ce trafic.

Face à la violence routière, les élus ne peuvent qu'imposer la contrainte par des aménagements routiers coûteux (plateaux surélevés, chicanes et autres). Seul un transport collectif performant peut participer effectivement à la fluidité du trafic et bien sûr à la sécurité. »



## Le co-voiturage : simple, écologique et économique !

En co-voiturant deux fois par semaine, on peut économiser jusqu'à un mois de salaire par an et éviter un rejet de 500 kg de CO2.  
www.covoiturage.cg74.fr



## Véritable succès pour Proxigem

4 000 voyages prévus au départ, 10 000 voyages enregistrés. Depuis le 1<sup>er</sup> septembre, le minibus à la demande fonctionne de 9h à 12h et de 13h à 18h afin d'améliorer le taux de groupage qui reste faible. Le 12 décembre 2010, le tarif passera de 2 à 3 euros le trajet. Pour les personnes à mobilité réduite, il passera à 3,50 euros pour Annemasse et à 4,50 euros pour Annecy.  
N° vert : 0 800 04 74 00



## Le transport scolaire un vrai service

Plus de 2000 élèves transportés chaque jour par le service de transport scolaire de la Communauté de Communes. Lourde tâche liée aux exigences de chacun face aux contraintes financières du Conseil Général et aux situations familiales toujours plus complexes : plus d'une centaine d'enfants doit ainsi emprunter deux cars différents pour rejoindre leurs parents séparés. Nouveauté cette année : certains lycéens sont désormais transportés par la ligne D.

## Le saviez-vous ?

Le coût moyen annuel par élève transporté s'élève à 1050 euros (hors frais de gestion). La participation des familles est de 18 € par an et par élève.

## LIGNE D : du nouveau !

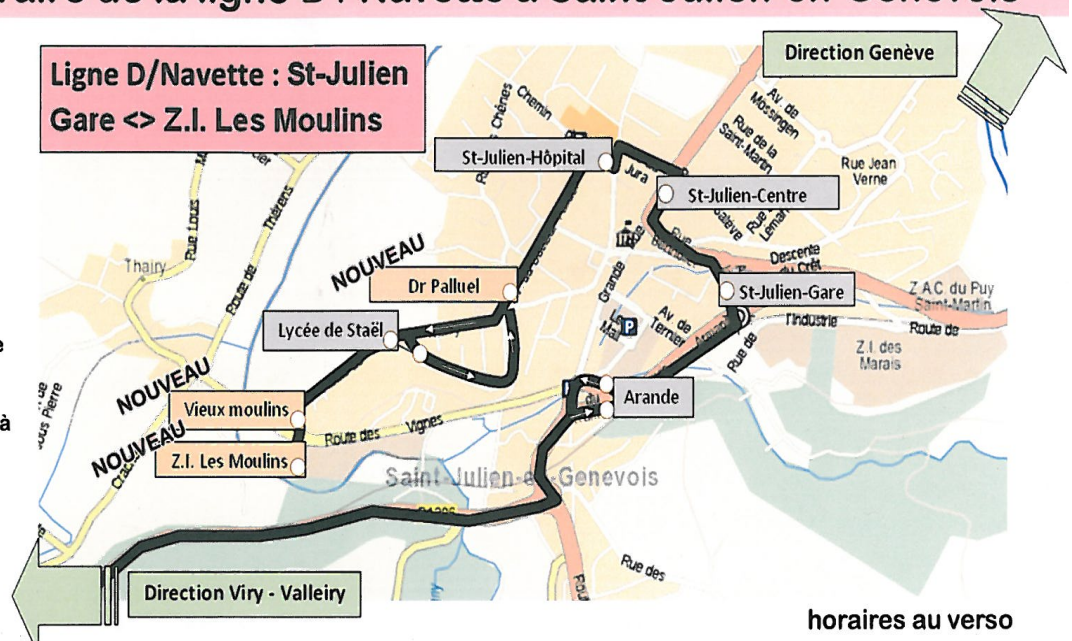
Un nouveau tracé de la navette dans Saint Julien a été dessiné afin de répondre à la demande exprimée par certains usagers. Les correspondances avec la ligne principale ont également été améliorées. Horaires des différentes lignes traversant le Canton téléchargeables sur : www.cc-genevois.fr

## A partir du 30 août 2010 modification d'itinéraire de la ligne D / Navette à Saint-Julien-en-Genevois



### Zoom sur Saint-Julien-en-Genevois

- Le terminus est réalisé dans la ZI les Moulins,
- L'arrêt Vieux Moulin est déplacé route de Thairy,
- L'arrêt Girod est supprimé et reporté à l'arrêt Arande,
- Le Lycée de Staël est desservi dans les deux sens,
- Un nouvel arrêt est créé : Docteur Palluel



horaires au verso



## Mairie de VIRY

### Le marché de Viry



Présents depuis 13 ans au chef-Lieu, rue du marronnier, les commerçants vous attendent sur le marché **tous les samedis matin de 7h00 à 13h00**, été comme hiver et quelque soit les conditions climatiques.

« La pérennité de ce marché est assurée par la fidélité d'une clientèle locale et des villages environnants. » tiennent à souligner les marchands.

Composé d'une majorité de producteurs locaux : volailles, fruits, légumes, fromages, confitures... auxquels s'ajoutent poissons, vêtements..., le marché accueille des exposants occasionnels : élèves des écoles pour financer leurs activités, la Fête du Cidre au mois d'octobre, le Téléthon en décembre...



Les commerçants vous donnent rendez-vous pour le marché de Noël le :

**Mercredi 22 décembre 2010**  
de 8h00 à 13h00



### Plus de salage systématique

Extrait du magazine du Conseil Général n°131 de novembre/décembre 2010.

« Outre l'évolution des matériels, les circuits de déneigement ont été redéfinis en fonction du trafic des différents axes routiers. Sur les routes les plus fréquentées (2/3 du réseau), les opérations de déneigement visent à rendre le réseau praticable entre 6h00 et 21h00 (5h00-22h00 sur les routes à fort trafic, 8h00 à 19h00 sur le reste du réseau). On entend par praticable, des chaussées circulables en roulant prudemment avec un véhicule équipé de pneus hiver.

Le Conseil Général a aussi choisi d'abandonner le déneigement intégral des chaussées (routes dites « au noir »). Au salage systématique effectué jusqu'à présent pendant les épisodes neigeux, il privilégiera désormais un raclage de la neige, à l'image de ce qui se fait dans la majorité des départements. Le salage n'interviendra qu'après la fin des précipitations, pour aider à retrouver de bonnes conditions de circulation. Pendant la chute de neige et les quelques heures qui la suivront, les usagers devront dorénavant s'attendre à rouler sur de la neige sur une partie du réseau départemental. Ils devront surtout revoir leurs habitudes et se déplacer en fonction de la météo, de l'état des routes et en anticipant sur leurs temps de trajet. »

## Recensement militaire

A l'âge de 16 ans, les jeunes hommes et les jeunes femmes sont soumis à l'obligation de recensement militaire.

| Je suis né(e) en | J'aurai | Je dois me présenter à la Mairie en |
|------------------|---------|-------------------------------------|
| Décembre 1994    | 16 ans  | décembre-janvier 2011               |
| Janvier 1995     | 16 ans  | janvier-février 2011                |
| Février 1995     | 16 ans  | février-mars 2011                   |
| Mars 1995        | 16 ans  | mars-avril 2011                     |

Afin de se faire recenser, les pièces à fournir sont:

- livret de famille,
- carte d'identité,
- justificatif de domicile.

L'attestation de recensement délivrée par la Mairie est nécessaire pour l'inscription aux examens et concours soumis au contrôle de l'autorité publique. Le fichier du service national avec les données du recensement servira également à l'inscription automatique sur les listes électorales.

Si vous avez omis de vous inscrire dans les délais, vous devez vous présenter dès à présent en Mairie pour y être régularisé.

Pour les jeunes ayant la double nationalité, veuillez contacter le secrétariat de la Mairie au 04.50.04.70.26.

## Ils se sont dit oui

Le conseil municipal présente tous ses voeux de bonheur aux heureux mariés.

**14 mai** : Muriel FOURNIER et Denis BADIN

**21 mai** : Rachèle MONTEMONT et Mathieu LAVERRIERE

**12 juin** : Stéphanie BERTOLINI et Frédéric AVINENS

**19 juin** : Laurence GUILLAND et Patrick ALTIERI

**26 juin** : Dominique GUERINEL et Billy BIGUET

**03 juillet** : Nelly MORLAIX et Sergio MAMMONE

**17 juillet** : Claudine ALLEGOT et Dominique FLATTET

**4 août** : Stéfania FOLETTA et Frédéric MARTOT

**2 septembre** : Elodie FAYARD et David NOVI

**2 octobre** : Rachida OUALI et Benaïssa MADANI

Rappelons que seules les personnes ayant donné leur accord sont citées.



## Télévision : passage au numérique

L'ancien et le nouveau système cohabiteront jusqu'en septembre 2011. Au-delà, la diffusion ne sera plus que numérique. Plusieurs situations :

- Vous avez un poste de moins de 2 ans disposant d'un adaptateur intégré : basculez sur le mode numérique et reprogrammez les chaînes,
  - Vous recevez le satellite par des opérateurs privés : ils doivent faire le nécessaire,
  - Votre téléviseur est plus ancien : un adaptateur est nécessaire (environ 20 euros), contactez un professionnel.
- Attention : aucun technicien n'est habilité à vous démarcher à votre domicile pour cette adaptation !

## Elections 2011

Les élections cantonales seront organisées les **20 et 27 mars 2011**.

Pour participer à ce scrutin, deux conditions doivent être réunies :

- 1- il faut être préalablement inscrit sur les listes électorales de Viry. Les nouveaux arrivants sont donc invités à déposer en mairie avant le 31 décembre 2010, un imprimé de demande d'inscription, disponible sur le site de la mairie : [www.viry74.fr](http://www.viry74.fr)
- 2- la présentation d'une pièce d'identité devient **obligatoire**. En effet, la commune de Viry a dépassé le seuil des 3500 habitants selon les statistiques transmises par l'INSEE. Ceci implique l'application d'une nouvelle règle en matière d'élections : la présentation d'un titre d'identité aux membres du bureau, au moment du vote, en même temps que la carte électorale ou l'attestation d'inscription. **Un électeur pourrait donc se voir refuser l'accès aux urnes s'il ne présente aucune pièce d'identité, et ce, même s'il est connu par un membre du bureau.**

## Expression de la minorité

Oui, c'est bien nous !!!

C'est l'automne, les feuilles tombent et d'autres apparaissent : la loi, depuis que la commune a franchi le cap des 3500 habitants oblige le maire à laisser une place aux minoritaires dans le bulletin municipal.

Une révolution, car auparavant insérer un article dans le bulletin municipal tenait plus de l'exercice de tranchée. Cela dit, le maire a « le devoir de *surveiller* et de *vérifier* tout ce qui (...) est inséré » dans « l'espace destiné à l'expression des conseillers n'appartenant pas à la majorité »... (extrait du règlement intérieur du conseil municipal, art 28-3).

Nous sommes minoritaire mais dans quelle proportion : au sein du conseil et au sein de la population ?

3 sièges au conseil municipal pour 48 % des votes aux dernières élections municipales.

Pas simple de représenter 48 % de la population par 13 % des droits de votes au sein d'un conseil...

Dans ce cadre poser des questions, demander des éclaircissements, lancer des débats devient vite un exercice au mieux inutile, du point de vue de la majorité silencieuse qui fait systématiquement bloc, par principe/intérêt/voire désintérêt, autour du maire quel que soient le niveau et la qualité des sujets traités, sinon vécu comme une agression.

Le tribunal administratif a été ainsi saisi de plusieurs plaintes... mais aussi le tribunal correctionnel, pour insultes et menaces du maire sur la personne d'un conseiller de la minorité.

L'espace est trop réduit pour vous parler de ce qui se passe réellement à Viry. Retrouvez-nous sur notre site Internet : [www.viry2014.fr](http://www.viry2014.fr)

Vos dévoués

Claude Barbier ; Laurent Chevalier ; Joël Dupenloup

## Expression de la majorité

Quel dommage d'avoir attendu avec autant d'impatience la possibilité légale de pouvoir s'exprimer dans le bulletin municipal pour avoir si peu de choses à dire et à défendre.

Nous aurions apprécié, une fois n'est pas coutume, des commentaires réfléchis et des propositions constructives de la part de la minorité.

Force est de constater qu'il n'en est rien. Une tentative supplémentaire d'alimenter une polémique stérile, ponctuée de plaintes non fondées et de remises en question systématiques des actions menées par la mairie.

Quant aux interprétations statistiques du nombre de sièges de la minorité, et du pourcentage de population représenté, ce constat tourne un peu à la rengaine, à la façon d'une épine dans le pied... Nous avons bien compris que la minorité n'avait toujours pas accepté ni assumé sa défaite aux élections municipales.

Il serait peut être temps, Messieurs de la minorité, d'appliquer ce principe de démocratie participative que vous évoquez sans cesse, et d'accepter tout simplement de canaliser vos forces sur des débats constructifs et d'avenir pour la commune de Viry.

Nous nous réjouissons par avance que votre article pour le prochain bulletin municipal soit digne cette fois des idées que vous souhaitez défendre.

Le Maire et son équipe



# Numéros utiles

## Mairie de Viry ([www.viry74.fr](http://www.viry74.fr))

Service état civil : 04.50.04.70.26  
Service technique : 04.50.04.70.71  
Service urbanisme : 04.50.04.70.72  
Service communication : 04.50.04.52.19  
Service comptabilité : 04.50.04.70.69

### Horaires d'ouvertures

#### Service accueil/état civil

Lundi, mercredi, jeudi : 13h30 à 17h00  
Mardi : 13h30 à 18h30 (sauf juillet et août fermeture à 17h00)  
Vendredi : 8h00 à 12h00 et de 13h30 à 16h00

#### Service technique et urbanisme

Mardi : 13h30 à 18h30 (sauf juillet et août fermeture à 17h00)  
Jeudi : 13h30 à 17h00  
Vendredi : 8h00 à 12h00 et de 13h30 à 16h00

## Ecoles de Viry

Ecole maternelle : 04.50.04.80.80  
Ecole primaire : 04.50.04.72.27  
Ecole de Malagny : 04.50.04.75.75

E.H.P.A.D. « Les Ombelles » : 04.50.04.79.04

Multi accueil « Aux pays des p'tits pioux » : 04.50.04.76.84

A.D.M.R. : 04.50.04.86.45

Bibliothèque de Viry : 04.50.04.77.96

MJC de Viry : 04 50 04 77 96

Trésorerie de St Julien : 04.50.49.08.97

Déchetterie de Vulbens : 04 50 04 64 08

#### De novembre à février

Du lundi au vendredi : de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h30  
Samedi 9h00 à 17h30

#### De mars à octobre

Du lundi au vendredi : de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00  
Samedi 9h00 à 17h30

Déchetterie de Neydens : 04 50 04 41 67

#### De novembre à février

Du lundi au samedi : de 9h00 à 17h30

#### De mars à octobre

Du lundi au samedi : de 9h00 à 18h00

# c'est arrivé à Viry

## Viry-Aviation 1910-2010

La chose peut paraître étonnante, mais c'est à Viry qu'a démarré en 1909 l'histoire de l'aviation en Suisse et dans les Savoie ! Cent ans après, la commune et la société d'histoire régionale la Salévienne ont dignement fêté cet événement au début du mois de juillet 2010. Retour sur cette étonnante épopée...

Tout commence en 1909 à Genève, où quelques passionnés de l'aviation naissante cherchent en vain dans le canton un terrain suffisamment vaste pour faire décoller et atterrir des avions. Parmi ceux-ci, les frères Dufaux, Henri et Armand, descendants d'une famille protestante française installée à Genève à la suite de la révocation de l'édit de Nantes, en 1685. Les deux frères font bientôt la connaissance du comte Pierre de Viry, qui s'intéresse lui aussi à cette aviation naissante. Face à la pénurie de terrains à Genève, le comte propose aux deux hommes de venir à Viry et de s'installer sur le vaste champ contigu à son château.

Le « Pré du Baron » est donc aplani, des hangars sont construits et l'aventure commence. Bientôt tout ce que Genève compte d'aviateurs se retrouve sur place où la Société Anonyme de l'Aérodrome de Viry (SAAV) est créée. Outre les frères Dufaux, ces pionniers ont pour nom Alphonse Carfagni, Henri Speckner ou Charles Nigg, et sont pour la plupart des garagistes genevois qui envisagent de vendre prochainement des avions !

Le premier vol officiel à Viry a lieu à la mi-décembre 1909. Après quelques essais de roulement, Henri Dufaux décolle aux manettes de l'avion qu'il a lui-même construit avec son frère Armand. Après avoir roulé pendant

180 mètres, l'aéroplane de 165 kilos s'élève dans le ciel. Malheureusement, le terrain n'étant pas encore totalement aménagé, le pilote coupe son moteur et se pose rapidement, car le champ est encore sillonné par de nombreux canaux d'irrigation. Mais ces « casseurs de bois », qui s'écrasent de dix mètres de hauteur et s'en sortent sans trop de bobos mais avec un avion en miettes, font des progrès spectaculaires. Le 10 juin 1910, soit à peine six mois après les premiers décollages, Carfagni réussit à voler sur une distance de vingt kilomètres avec son Blériot.



Henri Dufaux aux commandes du Dufaux-4 qui vola à de nombreuses reprises à Viry (coll. Ch. Noir)

Dans l'enthousiasme général, ces précurseurs décident d'organiser un grand meeting aérien en août 1910. Cette « Semaine de l'Aviation de Genève », qui se déroule paradoxalement à Viry, rassemble, outre les pilotes de la SAAV, quelques pointures de l'aviation naissante tels qu'Edmond Audemars et sa demoiselle Clément-Baillard, Ernest Paul et son biplan Voisin (vainqueur du meeting de Budapest), Emile Taddeoli, de retour d'exhibitions aériennes en Italie, en Espagne et au Portugal, sur son Blériot ou Louis Mouthier, le récent lauréat du meeting d'Ambérieu. Compte-tenu du nombreux public attendu, des mesures ont été prises au niveau des transports.



Carte postale souvenir du meeting de 1910, qui avait attiré plus de 50.000 spectateurs.

Le PLM mettra en place des trains spéciaux sur la ligne Genève Eaux-Vives/ Viry tandis que la CGTE (l'ancêtre des TPG) a prévu un service de breaks automobiles entre Genève et l'aérodrome.

Grâce à une météo ensoleillée, cette semaine de l'aviation eut un énorme succès. A l'heure du bilan, les promoteurs de l'aérodrome de Viry ont le sourire. La manifestation a rassemblé une vingtaine d'avions et une quinzaine de pilotes, très applaudis par plus de 50.000 spectateurs émerveillés ! Ce meeting fut aussi une véritable aubaine pour le commerce local et suscita des vocations. Ainsi, le café Bovardet fut rebaptisé « Café de l'Aviation » et devint le rendez-vous de tous les passionnés d'aéronautique. Cette manne soudaine engendra aussi des abus de la part de certains commerçants, ce qui valut au village une savoureuse formule à double sens : « à Viry, on vole ! » Dans la foulée, il est décidé une augmentation de capital de la SAAV – qui voit entrer dans son conseil d'administration plusieurs notables locaux, dont le maire de Viry, François Gondrand et la création d'une école de pilotage à l'initiative des frères Dufaux.

Mais du côté de Genève, on est quelque peu agacé de voir une telle manne financière filer en France voisine. Du coup, des terrains

d'aviation sont aménagés dans le canton et des meetings sont créés, ce qui diminue drastiquement l'intérêt de l'aérodrome de Viry. Deux meetings aériens seront encore organisés à Viry en 1911, mais sans grand succès. Devenue une coquille vide, la SAAV est dissoute en 1913 et le « Pré du Baron » retrouve sa vocation agricole.

Le terrain d'aviation de Viry renaîtra parfois de ses cendres, avec quelques manoeuvres de l'aviation militaire française dans les années 1920, un grand meeting en 1935 rassemblant 35.000 spectateurs ou une base de planeurs qui fera long feu en 1945. Mais ce qui restera dans le coeur des gens, c'est le fabuleux meeting de 1910. Et c'est lui qui a été dignement fêté le week-end du 3 et 4 juillet 2010 par la municipalité, la Salévienne et les associations communales. La manifestation fut à la fois culturelle et festive, avec des conférences (skyguide, l'aérodrome de Viry, Cointrin...), des expos, des films (dont un de 1910 sur le meeting), du théâtre, trois répliques d'avions de 1910, mais aussi des baptêmes de l'air en hélicoptère, des montgolfières, de la voltige aérienne, un défilé de voitures anciennes, des repas sous chapiteau, une soirée dansante.

A l'heure du bilan, les organisateurs



Trois répliques d'avions du meeting de 1910 étaient présentées au public.



Il n'y avait pas que des avions, mais aussi des voitures de collection d'époque



et les dizaines de bénévoles mobilisés avaient le sourire, car ce « Viry-Aviation 1910-2010 » fut une belle réussite. Pour ceux qui souhaitent prolonger l'aventure, la Salévienne a publié un superbe livre : « Viry-Aviation » chronique des pionniers genevois » écrit par Jean-Claude Cailliez. Il se murmure également que la municipalité pourrait prochainement rappeler cette épopée aéronautique en donnant le nom d'un de ces pionniers de l'aviation à une rue de la commune ou en érigeant un petit monument ou une plaque à proximité du « Pré du Baron » pour rappeler l'étonnante odyssee aérienne qui s'est déroulée en ces lieux il y a cent ans !

Dominique Ernst



Discours de Monsieur le Maire de Viry



Centenaire du premier meeting aérien franco-suisse 1<sup>er</sup> au 4 juillet 2010

La superbe affiche du meeting de 1910, reprise pour les festivités de 2010.



2 juillet : Monsieur Lombard en conférence sur l'aviation avec les élèves de Malagny

# AGENDA

15 décembre

16h00 à la bibliothèque de Viry : heure du conte «Les Contes de Noël» avec Claire Delzant. Entrée libre et gratuite dès 5 ans



Du 18 décembre au 3 janvier

Vacances scolaires



22 décembre

Marché de Noël

7 janvier

Vente de galettes des rois par l'APE de Malagny



13 janvier

19h00 : voeux de Monsieur le Maire



Tous les samedis matin  
marché rue du Marronnier



5 février

repas dansant « soirée marocaine » à la salle des fêtes de Feigères organisé par l'APE de Viry



Du 26 février au 14 mars  
vacances scolaires



Sans oublier vos rendez-vous réguliers  
Tous les mercredis de 8 h 00 à 17 h 30  
Sauf juillet et août

«Les mômes'an magiques»  
organisés pour les enfants de 6 à 12 ans par la M.J.C. de Viry.



Commune de Viry

Directeur de la publication : Jean-Pierre BUET

Responsables de la rédaction : Commission Communale d'Information

Conception et réalisation : Service communication - Mairie de Viry

Tirage : 1900 exemplaires

Parution et dépôt légal : Décembre 2010

Impression : Imprimerie Villière - Beaumont